

# Emmanuel Macron face au défi de la construction d'une majorité parlementaire solide post éventuelle réélection



En cas d'une éventuelle réélection, Emmanuel Macron, qui n'a pas réussi à s'imposer lors des élections intermédiaires du quinquennat, sera-t-il capable de réunir les forces nécessaires pour obtenir une majorité parlementaire ?

Avec Christophe Boutin

**Atlantico : Un temps annoncée, la fusion d'Horizons d'Édouard Philippe et du parti de centre-droit Agir de Franck Riester n'aura pas lieu. Les deux entités coexisteront au sein de la « maison commune » qui doit préparer la réélection potentielle du président de la République et les législatives qui pourraient lui permettre d'obtenir une majorité. Cette non-alliance est-elle plutôt une bonne ou une mauvaise chose pour le président de la République ?**

**Christophe Boutin :** A priori, c'est plutôt une bonne chose pour le président de la République. En effet, il n'a pas nécessairement intérêt à voir se constituer une structure à même de concurrencer LREM dans la future majorité. Sur le seul plan de la mise en oeuvre des choix politiques, le parti présidentiel, potentiellement beaucoup moins contestataire que toute autre structure, on le comprend aisément, doit rester sa principale force de frappe. Et le Président doit à plus forte raison éviter de voir se constituer le noyau dur d'une autre structure – quand bien même ferait-elle partie de sa majorité – si l'on trouve à sa tête un homme dont la personnalité pourrait concurrencer la sienne. Or, si l'image du président d'Agir, Franck Riester, peine encore à s'imposer, il n'en est pas de même pour Édouard Philippe, dont les sondages montrent de manière régulière que les Français conservent un bon souvenir de son passage à l'hôtel de Matignon.

Quels auraient été les intérêts de cette fusion pour un Emmanuel Macron entamant son second mandat ? Le premier aurait été, en plaçant dans la future coalition, une formation de centre-droit plus importante, de repousser plus clairement les autres membres sur la gauche – et notamment LREM. Car si le parti présidentiel s'est construit par une OPA lancée sur le parti socialiste, attirant un certain nombre de cadres, d'élus et d'électeurs, certains représentants de cette gauche ont pu reprocher au Président le glissement, à droite de sa politique au cours de son quinquennat. Mais la nécessité d'une alliance entre ces formations aurait de toute manière limité cette redistribution des rôles.

Le second intérêt aurait été de préparer sa succession – rappelons qu'il ne pourra pas se représenter en 2027, ayant fait deux mandats dans l'hypothèse que vous présentez. Dans ce cadre, quand les personnalités ne courront pas les rues, Édouard Philippe aurait pu être vu non comme un rival potentiel, à même de gâcher l'ambiance de la prochaine coalition en y étant trop puissant, mais comme un possible successeur.

Quoi qu'il en soit, il n'y a donc pas d'alliances, et Emmanuel Macron va sans doute – à moins, bien sûr, que LREM n'ait la majorité absolue des sièges de la nouvelle Assemblée nationale – devoir jouer des alliances et des rivalités au sein de la coalition qui le soutiendrait. Va-t-il aller jusqu'à ressusciter pour cela le Modem, l'espace politique de François Bayrou semblant de plus en plus réduit ? Tout est possible.

**En 2017, Emmanuel Macron a pu bénéficier d'une large majorité LREM, consolidée par des petits groupes MoDem et Agir (ex Constructifs). Dans quelle mesure le président sortant peut-il espérer voir sa majorité se maintenir ? Va-t-il devoir plus compter sur les autres composantes de la majorité aux couleurs diverses ?**

Il faut ici rappeler que l'élection législative de 2017, comme toutes les élections législatives depuis que l'inversion du calendrier électoral, mise en place en même temps que le

quinquennat, a conduit à les faire précéder de manière systématique par l'élection présidentielle, a bénéficié de l'effet d'entraînement de l'élection d'Emmanuel Macron. Il est en effet assez logique pour un électeur de choisir de confirmer le premier vote qu'il a pu faire à la présidentielle, et, pour reprendre la formule qui est souvent utilisée, de donner au président la majorité à la Chambre dont il a besoin pour réaliser son programme.

Cet effet d'entraînement de la présidentielle a donc pleinement joué en 2017, permettant à de parfaits inconnus d'être élus, pourvu seulement qu'ils aient auparavant obtenu l'investiture d'En Marche, ce jeune parti dont les initiales étaient aussi celles de son leader. Depuis, certains d'entre eux ont fait leurs preuves sur les bancs de l'Assemblée nationale, mais cela n'a pas été évident pour tous. L'une des premières questions que se posera Emmanuel Macron sera donc de savoir combien d'entre eux repartiront en 2022 pour tenter de conserver leur mandat, et avec quelle chance de le faire.

Risquant de ne pas bénéficier de la majorité absolue, le président de la République devra nécessairement envisager de gouverner appuyé sur une coalition, dont nous venons de dire qu'elle devrait compter de multiples formations plutôt que deux blocs, comme cela avait pu être le cas par le passé, par exemple, pour les alliances entre RPR et UDF ou, plus proche de nous, entre PS et écologistes. Placé comme il est sur l'échiquier politique, il peut arriver à réunir la quasi-totalité des formations progressistes, écartant sur sa droite les souverainistes nationalistes et sur sa gauche l'extrême gauche. Ne lui manqueraient alors pour véritablement avoir conquis l'ensemble qu'à droite les progressistes qui représentent une partie de LR, puisqu'à gauche on peut supposer qu'il maintiendra une alliance avec les résidus du PS et les écologistes.

Mais nous sommes ici dans l'hypothèse bien évidemment de la victoire d'Emmanuel Macron au second tour de l'élection présidentielle, et une telle victoire pourrait avoir un effet sur ces éléments extérieurs à sa coalition : en faisant par exemple imploser LR, dont une partie des cadres sont clairement macrono-compatibles ou, à tout le moins, relèvent de la même vision du monde – ce qui, au passage, favoriserait sans doute Horizons, le parti d'Édouard Philippe ; en balayant les dernières scories du PS ; ou encore en replaçant les écologistes devant un choix difficile entre participation et opposition.

## **Si Emmanuel Macron n'a pas de majorité absolue avec LREM, devra-t-il envisager une forme de coalition avec les autres composantes de ses soutiens ? Quelle solidité aurait cette alliance composite face à de potentielles tempêtes politiques ?**

Si Emmanuel Macron n'a pas de majorité absolue à la Chambre, il ne pourra bien sûr qu'aller vers cette coalition dont nous décrivions les contours possibles, et il sera en fait contraint de penser à ces futures législatives de manière très pratique pendant tout le temps que va durer la campagne présidentielle. En effet, selon les fluctuations de sa cote de popularité, selon les chances qu'il aura, d'une part, de passer le premier tour, et d'autre part, de l'emporter au

second, il aura plus ou moins besoin de soutiens. Ils lui viendront, sur le plan politique, de ceux qui pourraient, après son élection et les législatives, former sa future majorité parlementaire, ou, s'ils ne sont pas parlementaires, être intégrés dans la future équipe gouvernementale qu'il mettra en place.

Il y aura donc bien évidemment dans ce cadre, et ce tout au long de la campagne présidentielle, des négociations. Des négociations qui pourront porter, pourquoi pas, sur l'éventuelle attribution future d'un poste gouvernemental - mais ici les promesses n'engagent souvent que ceux qui les écoutent. Mais des négociations qui porteront sans doute aussi, et bien plus, sur une répartition harmonieuse des circonscriptions – gagnables, cela va de soi - aux futures élections législatives. En quelque sorte donc, plus Emmanuel Macron sera fragilisé lors de la présidentielle, et plus il pourra être amené à favoriser l'apparition de cette majorité composite que vous décrivez, constraint de réservé aux formations qui le soutiennent des circonscriptions où, en 2017, un LREM aura pu être élu.

Cette alliance future sera une alliance d'intérêts, mais ni plus ni moins que la quasi-totalité des alliances politiques : on ne fait pas de la politique avec des sentiments, qu'ils soient d'ailleurs bons ou mauvais, mais avec une dose de sens pratique dont certains diront qu'elle confine parfois au cynisme. Sera-t-elle solide ? Nous entrons ici un peu plus encore dans le domaine de la boule de cristal, qu'il faut savoir laisser aux professionnels de la chose. Sans connaître les contours exacts de cette future coalition, et moins encore quelles seraient les tempêtes politiques que vous évoquez, c'est très difficile, pour ne pas dire impossible.

Expliquons nous. Non seulement nous ne savons pas quels seront les contours de la future coalition, mais nous ne savons pas non plus quels seront ceux de la future opposition. Quelle sera l'Assemblée nationale qui sortira des urnes le 19 juin 2022 ? La prime offerte par le mode de scrutin à ce que l'on appelait autrefois les « partis de gouvernement », et que l'on peut appeler maintenant essentiellement les partis progressistes, va-t-elle continuer de jouer, ou, un seuil étant franchi, verra-t-on apparaître des parlementaires du RN dans une proportion qui soit un peu plus juste par rapport aux scores obtenus par sa présidente à la présidentielle ? Verra-t-on siéger sur les bancs du Palais-Bourbon des parlementaires appartenant à ce nouveau parti, Reconquête, que vient de lancer Éric Zemmour ? Les écologistes continueront-ils à progresser, sur la lancée des municipales ? La France Insoumise sera-t-elle encore le principal parti d'opposition ? LR et le PS survivront-ils à une nouvelle défaite ?

Voici autant de questions dont seules les réponses permettraient d'envisager quelles formes prendraient les choix opérés face à ces tempêtes que vous évoquez. Prenons un exemple : face à une crise majeure, la possibilité d'une alliance entre un centre-droit membre de la coalition et la droite progressiste de LR serait un danger pour Emmanuel Macron, mais serait-elle suffisante pour obtenir la majorité à elle seule, sans quoi elle aurait peu de chances d'avvenir ? La politique menée par l'actuel Président qui, s'il était réélu, devrait non seulement poursuivre celle menée jusqu'ici, mais encore l'accélérer, pourrait-elle susciter une alliance plus vaste encore contre lui ? Quid des alliances possibles entre les écologistes et la gauche de la

gauche ? Impossible de répondre sans savoir au moins qui sera présent sur les bancs de l'Assemblée nationale.

## **Emmanuel Macron et LREM n'ont pas réussi à s'imposer aux élections intermédiaires du quinquennat. Cela présage-t-il de difficultés à construire une majorité pour 2022 ?**

Non, absolument pas, et ce pour toute une série de raisons.

La première est que le taux d'abstention a été très important lors des élections locales qui ont eu lieu pendant le quinquennat, et que nous ne savons pas si 2022 verra un retour aux urnes, ni de quelle ampleur.

Deuxième élément qu'il importe de prendre en compte ici, le parti présidentiel, En Marche, était un parti nouveau, créé en 2017, auquel certes quelques élus locaux s'étaient ralliés, mais sans que l'on puisse parler de vague, et qui ne bénéficiait donc pas avant les élections locales d'élus implantés, ayant une assise réelle, et à même de présenter un bilan à défendre.

Or, troisième élément, les dernières élections locales - les élections municipales notamment, mais aussi les régionales et les départementales - ont été fort peu politisées, au sens de fort peu idéologiques, moins encore que lors des précédentes - à la seule exception des candidatures écologistes. Dans la plupart des cas, on s'est contenté de défendre une proximité, un bilan, et notamment ce que l'on avait pu faire en termes de protection des populations – une demande très forte bien évidemment en cette période de crise sanitaire. Or si cet élément de protection jouera sans doute aussi pour les élections nationales qui viennent, la part idéologique sera nécessairement plus importante.

Quatrième élément, de manière assez classique, et même si nous ne sommes pas devant le phénomène des « *mid-term elections* », les élections « intermédiaires » sont souvent un moyen de sanctionner le pouvoir en place. Enfin, il ne faut pas oublier ce nous évoquions, cet effet d'entraînement du résultat de l'élection présidentielle sur celui des élections législatives. Pour toutes ces raisons, il est impossible de prétendre ou de croire que, dans l'hypothèse d'une réélection d'Emmanuel Macron, le résultat des législatives qui suivront pourrait refléter le même rapport de forces que celui que l'on a connu lors des élections locales pendant son quinquennat.